



« TANT QU'IL Y AURA DES MAIRES... DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS ET DES ASSOCIATIONS LOCALES »

L'ADMR fédère 2 600 associations locales au cœur des territoires et a fait de la proximité l'une des valeurs qui sous-tendent son engagement. Alors que certains voient dans les fusions, les regroupements, l'élargissement des périmètres, les gages d'une plus grande efficacité mais aussi d'une plus grande performance économique, l'ADMR a fait le choix, depuis son origine, de structures associatives à taille humaine. Son directeur de la communication, Dominique de Ternay, nous fait part de ses commentaires.

Pour l'ADMR, la présence au cœur des villages, mais aussi des quartiers, est garante d'une capacité d'innovation sociale au service de nos concitoyens, d'une capacité d'écoute et de prise en considération des besoins de nos bénéficiaires comme de nos salariés. Comment, dès lors, ne partagerions-nous pas pleinement le propos du livre *Maires : le dernier rempart* qui souligne l'importance cruciale de pouvoir appréhender son environnement, comprendre les attentes de ses concitoyens et agir au niveau local ? C'est effectivement en intervenant au niveau local que peuvent pleinement s'exprimer la solidarité et le respect de chacun – autres valeurs de l'ADMR – qui donnent toute sa place à l'Humain.

SUR LE BÉNÉVOLAT

Maires : le dernier rempart évoque « la question délicate de la relation entre professionnels et bénévoles dans l'action publique ». Cette question est au cœur du modèle ADMR dont le moteur est précisément le binôme bénévole-salarié. C'est cette interaction étroite qui, élargie aux relations

entre bénévoles ADMR, élus et salariés des communes, s'est révélée innovante et fructueuse, tant pour la prise en considération des besoins des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap, que dans le domaine de la petite enfance pris en charge par les municipalités. « *Dépasser l'antinomie entre bénévoles et professionnels, pour construire entre eux une véritable complémentarité de missions et de valeurs* » n'est donc pas un objectif inatteignable : c'est le cœur de l'engagement du bénévole ADMR et la condition sine qua non de sa capacité à répondre aux besoins et attentes de ses concitoyens.

L'ouvrage de Jean-Louis Sanchez alerte également sur la situation du monde associatif « *de plus en plus confronté à de lourdes préoccupations de gestion, qui tendent à déplacer leur centre d'intérêt de la recherche de sens à la recherche de moyens* ». Si, comme il l'indique, ce risque est lié au fait de faire appel à des salariés, l'ADMR – et ses 94 000 salariés – pourrait bien être concernée au premier chef ! Il est vrai que la volonté

de revaloriser nos métiers et d'offrir à nos salariés une meilleure qualité de vie au travail se heurte depuis des années à de grandes difficultés de financement et mobilise donc une part non négligeable des efforts de notre encadrement, bénévole ou salarié. Mais de la même façon que nous rappelons régulièrement que l'ADMR n'est pas qu'un prestataire de services mais aussi un mouvement, nous assumons aussi totalement ce rôle de prestataire de services qui, loin de « *faire passer le projet politique derrière le projet d'activité* », est aussi constitutif de ce projet politique : l'ADMR assure aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire y compris dans des zones isolées, pour des familles particulièrement fragilisées, pour des personnes ne pouvant supporter de conséquents restes-à-charge, des missions que le secteur lucratif ne souhaite pas assurer. Mouvement, prestataire de services, mais aussi créateur d'emplois et par là même aménageur de territoire, c'est sans doute la singularité et la richesse d'un réseau comme l'ADMR. ■